



**SNUipp**

Fédération Syndicale Unitaire

# Unitaire 33



**FSU**

**Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU**

**É**ducation, poste, hôpitaux, culture, finances, office de la forêt, équipement, contrôle de la concurrence et la consommation, collectivités territoriales, etc....

Le gouvernement continue à travers le budget voté à l'assemblée nationale et les différentes réformes à asphyxier les services publics en ne leur donnant plus les moyens de réaliser correctement leurs missions.

Dans l'Éducation Nationale, les attaques se poursuivent, un budget calamiteux entérine la suppression de 16 000 fonctionnaires.

C'est pourquoi, nous appelons à la grève dans l'Éducation Nationale et toute la Fonction Publique et à une manifestation nationale pour l'éducation .

## Services publics menacés !

# Jeudi 21 janvier Grève

à l'appel de FSU, CGT, Solidaires, SE-Unsa

Déclaration d'intention de grève avant lundi 18 janvier au soir

## Éducation en danger !

# Samedi 30 janvier Manifestation nationale à Paris

à l'appel de la FSU

Les lieux et horaires des manifestations vous seront communiqués ultérieurement.

Vous pouvez déjà vous inscrire pour la manifestation à Paris (tarifs des transports à venir).

### Sommaire

page 1

Edito

page 2 :

Construire un mouvement pour le Service Public

page 3

Derrière les discours, la réalité

page 4

Bulletin d'adhésion

Déposé le 7 janvier 2010

Dispensé de timbrage

Bordeaux  
Mériadeck CDIS

# P

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Siège: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 31 26 63

Fax: 05 56 31 23 19 [snu33@snuipp.fr](mailto:snu33@snuipp.fr) <http://33.snuipp.fr>

Numéro 87 janvier 2010

Prix du numéro: 0,75 euros

Imprimé par nos soins

ISSN 1165-7979

Mathieu Noblia Numéro CPPAP: 0410S07262

Directeur de la publication:

# Avec le 21 janvier, construisons un mouvement populaire d'ampleur pour la défense et la promotion des services publics

**L**e Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction Publique et aux Services Publics.

Dans tous les secteurs c'est le même scénario : attaques sur les missions, suppression massive de postes, attaques contre les statuts, individualisation des rémunérations, mise en concurrence, recherche de rentabilité...

**Face à ces attaques, les personnels organisent la résistance. Depuis des mois, les mobilisations se succèdent : agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste , l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...**

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de la fonction publique et des services publics n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de « mobilité » ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

**C'est pourquoi nous serons tous en grève le 21 janvier**

## Pour des états généraux des services publics

Après les batailles sur l'eau, le rail, l'éducation, la santé... la votation citoyenne en défense de La Poste vient de démontrer à la fois le fort potentiel de résistance et d'attachement aux services publics existant dans la population, l'efficacité de l'unité la plus large et l'importance de mettre ensemble citoyenEs/usagerEs, personnels et éluEs.

**Il nous faut reprendre l'offensive idéologique sur le terrain du Service Public .**

Un comité national, constitué d'une trentaine d'organisations syndicales (dont la FSU), politiques et associatives a décidé de lancer une grande campagne nationale pour promouvoir—et pas seulement défendre- le Service Public.

Il a rédigé un appel (<http://www.fsu.fr/spip.php?article1952> ) qui fixe les enjeux de la démarche et a élaboré un calendrier pour 2010 :

- Mi-janvier à avril : réunion de collectifs locaux pour des états généraux pour le Service Public, associant très largement la population à ces débats. Ces réunions élaboreront leurs « cahiers pour le Service Public » à paraître sur le site national.
- Début juin : États Généraux du Service Public à Paris.

En parallèle ce comité engage une réflexion sur la rédaction d'une pétition demandant un référendum pour insérer dans la Constitution des principes forts sur le Service Public et prépare une initiative nationale d'ampleur pour la rentrée (manifestation...).

# Derrière les discours, la réalité....

L'académie d'Aquitaine aura pour la rentrée prochaine 78 postes pour le premier degré.

♦ Décharges des directeurs à 4 classes, jusque là assurées par les PE2 : 50 postes

♦ Maintien des postes E surnuméraires implantés cette année : 130 postes

Rien que pour conserver l'existant, l'Aquitaine aurait besoin de 180 postes !

La très forte mobilisation de l'an dernier a permis le report d'un an de la réforme. Cependant le gouvernement persévère dans sa stratégie du passage en force : contre l'avis de tous les acteurs de la communauté éducative, il fait paraître en décembre une circulaire de cadrage des masters. Ce texte entérine la fin de l'année de formation rémunérée (PE2), remplacée par quelques modules professionnels avant le concours et seulement un tiers d'année de for-

Octobre 2007, lancement de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Objectifs affichés : modernisation de l'état, réduction des dépenses, amélioration des services au public, revalorisation des fonctionnaires et de leur potentiel de travail...

Résultats observés : fusion de services avec restructuration, externalisation, précarisation avec la loi mobilité, suppression massive de postes par le sacro-

Des discussions entre le ministère et les organisations syndicales se sont ouvertes sur la question de la revalorisation salariale.

Pour l'instant le ministre ne propose que des mesures d'augmentation des premiers salaires (en sachant que le niveau de recrutement monte aussi) et l'augmentation des heures supplémentaires. A côté de ça la mise en place croissante de primes confirme la logi-

## Budget : copie à revoir en urgence

A cela s'ajoute le retard énorme des départements des Landes et de la Gironde qui nécessite 100 postes pour le premier et 300 pour le second.

Avec 78 postes, le compte n'y est pas !

On ne peut pas supprimer autant de fonctionnaires sans conséquen-

ces au quotidien.

**Nos élèves méritent de meilleures conditions de scolarisation et nos collègues de meilleures conditions de travail.**

**C'est d'une dotation académique supplémentaire dont nous avons besoin.**

## Enseigner est un métier qui s'apprend : tous concernés!

mation après le concours (en même temps que le premier poste). Nous refusons une formation par compagnonnage qui inscrit la précarité dans nos écoles par la mise en place des stages rémunérés pour les étudiants préparant le concours. Le recrutement à Bac + 5 sans pré-recrutement ou

bourse à critères sociaux barre l'accès démocratique au métier d'enseignant.

**Cette réforme régressive est inacceptable au regard des enjeux liés à l'avenir du Service Public d'Éducation.**

**Exigeons d'autres choix !**

## RGPP , arnaque aux services publics

saint « non remplacement d'un départ à la retraite sur deux », gestion managériale du personnel avec la fameuse Gestion de Ressources Humaines, fin programmée des avancements collectifs sous contrôle des commissions paritaires au profit de l'évaluation personnelle.

**C'est en vérité une vaste opération de destruction des fondements du Service Public et de la Fonction Publique qui s'accélère sous nos yeux alors que la crise montre leur importance pour répondre aux besoins de la population.**

## Vous avez dit revalorisation salariale?

que d'individualisation des carrières, facteur de division des personnels. **C'est une revalorisation de toute la profession que nous voulons !**

Les luttes de l'an dernier ont permis une augmentation de 0.8% de la valeur du point d'indice. Mais il

faudrait une augmentation de 5% pour retrouver le niveau de vie de 2000.

**Avant de parler de revalorisation, le minimum serait de rattraper d'abord cette perte de salaire !**

**Pré inscription à la manifestation du 30 janvier à Paris** ( les tarifs et horaires seront communiqués dès que possible)

À renvoyer à SNUipp-44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux

Nom –prénom :

syndiqué-e - non syndiqué-e

Adresse mail :

téléphone :

École :



**SNUipp33**  
**Syndicat National Unitaire**  
 des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC  
 Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand  
 33075 Bordeaux Cedex

**Bulletin d'adhésion 2009/2010**

**Adhérons!  
 Agissons  
 ensemble!**

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Le SNUipp, syndicat majoritaire du premier degré nationalement et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Donc renvoyez-nous le bulletin complété **le plus tôt possible dans l'année scolaire** même si vous différez votre paiement.

**66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2010. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47 €!**

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_  
 Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Adresse électronique: \_\_\_\_\_  
 Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
 Fonction : \_\_\_\_\_

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUipp les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés. Cette autorisation est révoquable en m'adressant au SNUipp.

**MODE DE PAIEMENT**

Le montant de ma cotisation est de \_\_\_\_\_ € (voir tableaux ci-contre)

• Je paye avec 1 à 10 chèques à l'ordre du SNUipp33 avec mois d'encaissement au dos. (ne pas dépasser le mois de juillet)

• Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire et joindre un **RIB** sauf si vous payez déjà par prélèvement et que votre compte est inchangé)

Cochez ci-dessous les mois de prélèvements souhaités :

- Octobre     Décembre     Février     Avril     Juin  
 Novembre     Janvier     Mars     Mai     Juillet

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**TACITE RECONDUCTION** ( votre adhésion sera reconduite automatiquement )

**Cotisations instits et PE**

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3		122 €	186 €
4		129 €	198 €
5		136 €	215 €
6	121 €	144 €	229 €
7	124 €	153 €	241 €
8	130 €	164 €	
9	137 €	175 €	
10	145 €	189 €	
11	159 €	203 €	

**Situations particulières**

Spécialisé, IMF, direction 5 cl. et plus, CPAIEN, direction spécialisée.	Ajouter 10 €
PE2	Cotisation : 115 €
AE, AVS, EVS	Cotisation: 25 €
Mi-temps	3/5 de la cotisation
Temps partiel autre	% quotité travaillée
Dispo, congé parental	Cotisation 70 €

**PEGC**

Ec. h.	Cl. Norm.	Ech.	H. C.	C. esc.
5	122 €	1	141 €	189 €
6	128 €	2	149 €	205 €
7	134 €	3	158 €	215 €
8	142 €	4	167 €	229 €
9	149 €	5	189 €	242 €
10	158 €	6	203 €	
11	167 €			

**Retraité(e)s**

Pension mensuelle	Cotis. annuelle	Pension mensuelle	Cotis. annuelle
1200	73 €	1800	109 €
1300	79 €	1900	115 €
1400	85 €	2000	121 €
1500	91 €	2100	127 €
1600	97 €	2200	133 €
1700	103 €	2300	139 €

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT- COTISATIONS SNUipp Gironde N° national émetteur 438424**

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je régnisi le différend directement avec le créancier.

<b>NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR</b>		<b>NOM ET ADRESSE DU CREANCIER</b>	
Nom, prenom et adresse :		SNUipp33 44 cours Aristide Briand 33 075 Bordeaux Cédex	
<b>COMPTE A DEBITER</b>		<b>NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER</b>	
Codes RIB		Nom et adresse de votre banque :	
Etabi.	Guchet	N° du compte	Clé
Date: _____		Signature: _____	

**Joindre obligatoirement un RIB**